

Image not found or type unknown



## rupture conventionnelle contrat travail

Par **dircee12**, le **09/03/2011** à **16:29**

Bonjour,

Est-il possible que le salarié demande une rupture conventionnelle de travail pendant un arrêt maladie, et est ce que si le salarié fait cette demande auprès de son employeur il n'y a pas un risque pour bénéficier des allocations chômage puisque la demande vient du salarié.

Merci de votre réponse.

Par **P.M.**, le **09/03/2011** à **18:54**

Bonjour,

En principe, la rupture conventionnelle est possible pendant un arrêt-maladie et implique un accord commun des parties, peu importe qui en est à l'initiative...